

# «Le transfrontalier, c'est innover sur la base du vécu quotidien»

**Jusqu'à ce soir, la Mission opérationnelle transfrontalière est réunie dans le Grand Genève. L'occasion de comparer ce qui se fait ici avec d'autres territoires comme Strasbourg...**

Respectivement président et vice-président de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), Robert Herrmann et Christian Dupessey confrontent leurs expériences de l'Euro-district Strasbourg-Ortenau et du Grand Genève...

**Y a-t-il un sens à comparer le Grand Genève et l'Euro-district de Strasbourg?**

Robert Herrmann : « Sur l'essence même, oui. Il s'agit de construire des politiques sur des territoires où nos concitoyens franchissent allégrement une frontière. Mais je ne crois pas que l'on puisse foncièrement comparer les actions et c'est plutôt heureux, car cela veut dire que les politiques ne sont pas hors-sol, mais adaptées à ce que nos concitoyens vivent. »

Christian Dupessey : « C'est pour cela qu'existe la MOT, qui permet de croiser les expériences. Il y a des choses semblables. La vie de tous les jours est forcément transfrontalière. Mais en Alsace, la ville centre est en France, c'est Strasbourg. Chez nous, elle est de l'autre côté de la frontière. L'Allemagne est dans l'UE, pas Genève. En revanche, nous n'avons pas de problème de bilinguisme. Innover sur la base du vécu quotidien est la marque du transfrontalier. »

**Qu'est-ce qui vous inspire dans l'autre région?**

C.D. : « L'Alsace a une perspective de structuration politique pour faire du transfrontalier impressionnante, ce que l'on a voulu faire avec le Pôle métropolitain. »

R.H. : « Nos difficultés sont liées par exemple au fleuve. Il n'y a que quatre ponts sur le Rhin. Le Bade-Wurtemberg est un territoire très riche, mais qui ne par-



Respectivement président et vice-président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), Robert Herrmann et Christian Dupessey confrontent leurs expériences. Photo Le DL / S.C.

ticpe pas financièrement aux réalisations de l'autre côté. »

C.D. : « Le Traité de 1973 (NDLR: qui institue les fonds frontaliers) est unique et jaloux. Je suis très européen, mais l'un des paradoxes, c'est que la Suisse n'étant pas dans l'UE, on est obligé parfois de mettre en place des choses qui dépassent ce que l'UE peut faire, comme sur le financement des infrastructures. »

**A quoi sert la MOT?**

R.H. : « Partager des expérimentations pour assurer une meilleure qualité de vie aux concitoyens quelles que soient les situations. Par exemple au niveau de la santé. Comment peut-on dépasser les blocages? Qui sont autant privés, du côté des médecins qui défendent leur patientèle que de la réglementation. Pourquoi sur des

instruments qui coûtent très chers comme des IRM en faut-il de chaque côté de la frontière? Les expérimentations avancent aussi sur la fiscalité pour éviter que les entreprises soient toutes au même endroit. »

C.D. : « L'attractivité des services suisses de santé est considérable pour le personnel. Et les tentatives de faire des formations de santé transfrontalières se heurtent à un certain nombre de blocages. La mobilité est une politique commune à toutes les zones frontalières. On a fait un grand pas avec le Léman Express. Il y a aussi cette nécessité d'équilibrer le logement et l'attractivité économique. Strasbourg est le moteur économique du territoire. Notre bataille quotidienne à nous, c'est de ne pas être une cité dortoir. »

Propos recueillis par Sébastien COLSON

**« Dans certains domaines, les gens savent faire sans les élus »**

**La population peut parfois se sentir loin de cela. Faut-il une instance démocratique pour piloter ces nouvelles agglos?**

R.H. : « Une organisation élue au suffrage direct pour traiter du transfrontalier, c'est une couche supplémentaire au mille-feuille administratif et je ne crois pas que cela réponde aux attentes. En plus, cette instance serait en conflit avec les structures existantes et on passerait un temps infini. L'expérimentation est plus positive et moins complexe. »

C.D. : « On y a pensé, mais on a abandonné cette idée. Je crois de plus en plus en la démocratie participative. Que le citoyen, le frontalier soit fortement associé à l'élaboration des projets pour que ce soit les siens. On doit écouter davantage le GTE (Groupement transfrontalier européen) par exemple. Je pense que le 15 décembre prochain, les frontaliers vont s'approprier d'un seul coup le Léman Express. Comme ils l'ont fait avec la voie verte. Et dans certains domaines comme la culture, les gens savent très bien faire sans les élus ! »

## Annemasse, labo de la décentralisation pendant deux jours

Le paradoxe des politiques transfrontalières? Elles paraissent souvent complexes alors qu'elles sont parmi les plus pragmatiques de la république. Le cadre s'inventant au fur et à mesure, elles reposent en effet sur un dense réseau d'expérimentations adaptées à la situation locale et souvent uniques. Que l'on songe par exemple à la Compensation financière genevoise - les fameux fonds frontaliers - qui n'existe nulle part ailleurs que sur le Grand Genève.

Il n'empêche que certaines d'entre elles peuvent se décliner dans d'autres régions. Partager les expériences est le premier rôle de la MOT (Mission opérationnelle transfrontalière), comme el-

le le fait lors des deux jours d'assemblée générale à Annemasse et dans le Grand Genève qui se terminent ce jeudi soir. Le deuxième est aussi de peser politiquement dans un Etat français historiquement jacobin.

**L'Etat centralisateur fait plus de place aux initiatives locales**

Et à cet égard, ça bouge beaucoup. Notamment parce que les régions frontalières deviennent les moteurs économiques de l'Europe. Et que 400 000 travailleurs français vont chaque jour exercer leur métier à l'étranger. « On va voir naître toute une série d'évolutions passionnantes dans les années qui viennent » prévient

le président Robert Herrmann. Le traité d'Aix-la-Chapelle signé avec l'Allemagne va ainsi va permettre une intégration poussée dans nombre de domaines. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'Alsace verra ses deux départements fusionner en une Eurorégion. Avec des évolutions à venir. « Demain, deux collectivités de deux pays différents qui voudront travailler ensemble le feront dans un seul droit national. C'est compliqué mais cela va arriver » explique Jacques Champagne de Labriolle, ambassadeur dédié à ces questions transfrontalières.

Bref, ces politiques sont « le laboratoire de la décentralisation et de la différen-



Lille, Strasbourg, Dunkerque, Nice... Plus d'une centaine de responsables du transfrontalier en France et même d'autres pays européens sont à Annemasse. Photo DR

ciation » d'une France historiquement unitaire et centralisée. Un avènement

historique de la périphérie contre Paris...

S.C.